La qualité de vie au travail et les RPS

RÉCONCILIER PERFORMANCE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

REF : 0741

Redonner du sens au travail

Le travail, selon Marie Jahoda, participe à la construction de notre identité, nous permet de créer des contacts sociaux, met en valeur nos compétences. Mais quand la compétition effrénée, le manque de reconnaissance, le manque de temps pour effectuer une tâche s'en mêlent (et la liste n'est pas exhaustive), c'est le salarié qui en paie lourdement les frais, et à plus long terme l'entreprise elle-même.
Réconcilier performance et bien-être au travail, c'est possible ! Il est plus qu'urgent de replacer l'Humain au coeur de l'entreprise.

Les + de la formation

Possibilité d'être suivi en coaching individuel après la formation afin de vous aider à mettre en place une politique de QVCT dans votre service ou dans votre entreprise.

Création d'un plan d'action permettant d'améliorer la QVCT.

Une approche personnalisée, un espace de parole où vous pouvez vous exprimer en toute confiance dans un cadre confidentiel et bienveillant.

Durée et tarifs

2 jours (14 heures)
INTER : 850€/personne
INTRA : à partir de 1350 € / groupe* (Voir conditions page 3)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT
- Identifier, prévenir et mettre hors-jeu les risques psychosociaux
- Élaborer un diagnostic de son service / entreprise en matière de RPS et QVCT
- Construire un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail
- Apprendre à réguler les tensions

Public visé et prérequis

Manager, RH, cadre, dirigeant-e, représentant-e du personnel.
Pas de prérequis.

Dates et lieux

Voir le site internet

Intervenante:
Sandrine MASSOC
Infirmière DE, sophro-relaxologue, médiatrice CNV, formatrice professionnelle pour adultes (TP FPA), Diplôme Universitaire "Qualité de vie au travail et santé" (en cours), instructeur fédéral de Karaté (ceinture noire 2ème dan)

La qualité de vie au travail et les RPS

RÉCONCILIER PERFORMANCE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

REF : 0741

Programme de la formation

Définition des RPS (Risques psychosociaux) : stress, épuisement professionnel, harcèlement... Les conséquences sur l'individu et l'entreprise.
La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Agir pour la qualité de vie au travail.
Cadre juridique
Connaître l'INRS, acteur majeur de la QVCT et de la prévention en matière de RPS.
Évaluer les risques psychosociaux et réaliser un diagnostic QVCT
Piloter une démarche globale d'amélioration des conditions de travail
Rédiger un plan de prévention en matière de RPS : prévention du stress, du harcèlement moral et sexuel.
La démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
Le stress: sa définition, ses causes, les moyens de prévention. Méthode de Karasek pour évaluer le stress
Actualiser le document unique d'évaluation des risques (DUERP)
Pratiquer un management harmonieux, savoir gérer les conflits, bien communiquer auprès de ses équipes.

Suivi et évaluation des acquis

- QCM en amont et en aval de la formation
- Quiz pendant la formation
- Évaluation de la formation par les participant-es à chaud et à froid
- Remise d'une attestation en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, exercices pratiques en petit groupe.
- Simulations, jeux de rôle
- Partage d'expérience
- Un livret pédagogique est remis à chaque stagiaire en début de formation

Contact:
Sandrine MASSOC
contact@omelia-formations.fr
06.87.22.02.12

Tarifs de formation

*(à rajouter au tarif: les frais de déplacements et d'hébergement de la formatrice)
Les tarifs sont NETS. TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI

Formation en inter : dans un hôtel ou en visioconférence
La formation est réalisée dans un hôtel choisi par nos soins (au minimum 3 étoiles). Les repas du midi sont offerts pendant la formation, ainsi que les pauses café et collations.
Le maximum est de 12 personnes par session de formation.
Un minimum de 5 personnes par session de formation est requis.

Formation en intra : dans vos locaux ou en visioconférence
À rajouter au tarif : les frais de déplacements et d'hébergement de la formatrice).
Le maximum est de 12 personnes par session de formation.
Un minimum de 5 personnes par session de formation est requis.

Possibilité de suivre cette formation si vous êtes un particulier. Dans ce cas, vous assisterez à la formation au format "inter".
Le tarif pour les particuliers est de 475€ / personne (le prix comprend toutes les prestations de la formule "inter". Il ne prend pas en charge votre hébergement et vos déplacements.

Financement:

Possibilité de prise en charge par votre OPCO. Contactez-nous pour plus de renseignements : contact@omelia-formations.fr

Accessibilité:

Personnes en situation de handicap, contactez-nous pour que nous organisions au mieux votre formation : contact@omelia-formations.fr

Contact:
Sandrine MASSOC
contact@omelia-formations.fr
06.87.22.02.12